



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 2022_04_031 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 07 AVRIL 2022

Date de convocation :
03 mars 2022

Date d'affichage :
03 mars 2022

Nombre de conseiller.es :
en exercice 52
présent.es 39
votant.es 51

Objet : Demande de compléments au sujet du Projet de Méthaniseur du Perchay

L'an deux-mil-vingt-deux, le jeudi sept avril à vingt-heures

Le Conseil Communautaire légalement convoqué s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Michel GUIARD, Président,

Etaient présents (36 titulaires + 03 suppléants) :

Michel GUIARD (Boissy l'Aillerie), **Titulaires :** Mesdames et Messieurs Marcel ALLEGRE (Frémenville), Florent AMBROSINO (Santeuil), Michel BAJARD (Cormeilles-en-Vexin), Stéphane BALAN (Frémécourt), Ludovic BAZOT (Le Bellay-en-Vexin), Nicolas BELANGE (Chars), Evelyne BOSSU (Chars), Jhony BOURGIN (Us), Michel CATHALA (Guiry-en-Vexin), Philippe CHAUVET (Chars), Pierre CHIARADIA (Gouzangrez), Robert DE KERVEGUEN (Vigny), Christine DELTRUC (Boissy l'Aillerie), Daisy DESLANDES (Neuilly-en-Vexin), Frédéric FERREIRA (Seraincourt), Philippe HOUDAILLE (Moussy), Anne KEBE-SAURET (Cormeilles-en-Vexin), Marc LABROUSSE (Marines), Norbert LALLOYER (Longuesse), Grégory LEOST Le-Perchay), Angélique LEROYER (Marines), Jean LORINE (Marines), Alain MATEOS (Montgeroult), Nadine NINOT (Marines), Chrystelle NOBLIA (Avernes), René PANNIER (Cléry-en-Vexin), Guy PARIS (Sagy), Patrick PELLETIER (Ableiges), Delphine QUILLET (Us), Damien RADET (Commeny), Michel RAZAFIMBELO (Haravilliers), Denis SARGERET (Théméricourt), Céline TRANCOSO (Ableiges), Emilie VALLET (Nucourt), Claude VAUTIER (Boissy l'Aillerie).

Suppléant(e)s : Messieurs Gilles THOMAS (Grisy-les-Plâtres), François DEGORGE (Condécourt) et Christian BAGO (Bréançon).

Absents avec pouvoirs, représentés (12) : Mesdames et Messieurs :

Christine BEIS (Cormeilles-en-Vexin), pouvoir à Michel BAJARD (Cormeilles-en-Vexin) ; Aline BOUDIN (Sagy), pouvoir à Guy PARIS (Sagy) ; Michel DEJARDIN (Marines), pouvoir à Marc LABROUSSE (Marines) ; Catherine GENET (Marines), pouvoir à Angélique LEROYER (Marines) ; Isabelle JONCOUR-DANEL (Berville), pouvoir à Michel RAZAFIMBELO (Haravilliers) ; Stéphanie LOURTEL (Vigny), pouvoir à Robert DE KERVEGUEN (Vigny) ; Cathy LUCAS (Marines), pouvoir à Nadine NINOT (Marines) ; Ariane MARTIN (Chars), pouvoir à Evelyne BOSSU (Chars) ; Anne-Marie MAURICE (Seraincourt), pouvoir à Frédéric FERREIRA (Seraincourt) ; Philippe MERCIER (Brignancourt), pouvoir à Florent AMBROSINO (Santeuil) ; Jérémy PENTHER (Theuville), pouvoir à Michel GUIARD (Boissy l'Aillerie) ; Christophe ROCHE (Courcelles-sur-Viosne), pouvoir à Alain MATEOS (Montgeroult).

Absents excusés (04) : Mesdames et Messieurs : Catherine CARPENTIER (Grisy-les-Plâtres), Maurice DELAHAYE (Le-Heaulme), Michel FINET (Condécourt), Gilles MOLLAND (Bréançon),

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement.

Secrétaire de séance : Christine DELTRUC (Boissy l'Aillerie) en conformité avec l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'elle a acceptées.

Le conseil communautaire constate qu'à ce jour, trois projets d'implantations de méthaniseurs sont annoncés, deux sur notre territoire et un en périphérie dans le département des Yvelines.

Ce type de projets n'existe pas encore sur notre département et suscite de nombreuses questions, inquiétudes et rejets des municipalités et des habitants.

Le conseil municipal du Perchay s'oppose à ce projet avec un argumentaire et des questions partagées par de nombreux conseils municipaux de notre territoire.

Sans prendre position pour ou contre ces projets, le conseil communautaire souhaite que les questions posées ne restent pas sans réponse et que soient réalisées toutes études d'impact sur l'environnement, sur les habitants, sur l'épandage des digestats, sur la circulation des camions, sur la dévalorisation des habitations, sur le choix des emplacements, la nature et le traitement du digestat notamment en cas de constat de pathogènes, etc...

Par ailleurs le conseil communautaire souhaite que ces projets passent en commission des sites compte tenu de leur emplacement prévu, reconnu comme sensible et qu'il puisse être demandé des consultations publiques.

Le conseil communautaire souhaite que ce type de projet soit inclus dans l'étude actuellement en cours dans notre PCAET.

La communauté de communes Vexin Centre, approuve à l'unanimité, l'ensemble des points abordés dans cette motion.

Et ont signé les membres présents, pour extrait conforme.

Michel GUIARD,
Président
Maire de Boissy l'Aillerie

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.